

MasterRoc ACP 127

Polymère anti-argile pour tunnelier à pression de terre.

Description

MasterRoc ACP 127 est la deuxième génération d'additif anti-argile pour tunneliers. Il s'agit d'un polymère liquide, spécialement conçu pour les sols argileux à colmatage élevé et à fort potentiel d'adhérence.

MasterRoc ACP 127 est fabriqué entièrement à partir de ressources naturelles, facilement renouvelables et présente un atout en termes de compatibilité environnementale. Même lors de la minéralisation, aucun des intermédiaires nuisibles à l'environnement sont formés. C'est un produit de haute qualité pour le conditionnement des sols.

Domaines d'application

MasterRoc ACP 127 crée une mousse stable et peut être utilisé avec les générateurs de mousse standards installés sur les machines EPB. Il est conçu pour réduire le colmatage et le potentiel d'adhérence des sols argileux. MasterRoc ACP 127 peut être injecté dans la tête de coupe, la chambre de travail et dans la vis.

Propriétés

MasterRoc ACP 127 offre les avantages suivants :

- Réduction des effets de colmatage et d'adhérence sur la tête de coupe
- Création d'un matériau plastique du sol qui peut être facilement excavé et transporté
- Un conditionnement des particules d'argile
- Eviter les réagglomérations des particules d'argiles
- Réduction du couple de la roue
- Augmentation de la vitesse d'avancement du TBM

Procédure d'utilisation

MasterRoc ACP 127 se prépare dans une solution aqueuse à 3 à 5 % de concentration. Injecté via un générateur de mousse, le facteur d'expansion (FER) varie entre 8 et 20, le facteur d'injection (FIR) de 30 à 80. En cas de réduction de la consistance de boue, MasterRoc SLP 1 & 2 peuvent être utilisés en combinaison avec MasterRoc ACP 127.

Pour la première utilisation et la combinaison avec d'autres agents de conditionnement du sol, il est fortement recommandé de contacter votre Agent local Master Builders Solutions France.

Système de dosage

MasterRoc ACP 127 peut être utilisé avec le matériel standard des tunneliers (EPB).

Précautions d'emploi

MasterRoc ACP 127 ne contient pas de substances dangereuses exigeant un étiquetage. Cependant, des précautions standards pour la manipulation de produits chimiques doivent être observées : éviter le contact avec les yeux, la peau, porter des gants en caoutchouc et des lunettes. En cas de contact, rincer abondamment avec de l'eau. En cas de contact avec les yeux consulter un médecin. Pour plus d'informations, se référer à la fiche de données de sécurité.

Conditionnement

Le MasterRoc ACP 127 est disponible en conteneur de 1124 kg

Durée de vie

Le MasterRoc ACP 127 a une durée de vie de 12 mois, à compter de la date de fabrication.

Stockage

Le MasterRoc ACP 127 doit être stocké à une température comprise entre + 5° C et + 40° C maximum dans son emballage d'origine, à l'abri du gel.
(Un produit gelé n'est normalement pas réutilisable).

MasterRoc ACP 127

Caractéristiques

Aspect	Liquide
Couleur	Marron foncé
Densité (à + 20° C)	1,08 ± 0,02 g/m ³
Viscosité (+ 20° C, Brookfield Sp.00)	< 160 mPa.s
pH	7,5 ± 1

Master Builders Solutions France SAS a couvert sa responsabilité civile tant en exploitation qu'après livraison de ses produits par une police d'assurance souscrite auprès de la Compagnie HDI Gerling France. Les garanties de cette police sont complétées par la police "parapluie" responsabilité civile du Groupe souscrite auprès de la société d'assurances HDI Gerling Allemagne.

Master Builders Solutions France SAS

Z.I. Petite Montagne Sud - 10, Rue des Cévennes - 91090 LISSES
Tél. : 01 69 47 50 00 Fax : 01 60 86 06 32 www.master-builders-solutions-fr/fr.com

Nos fiches techniques ont pour objectif de vous conseiller d'après nos connaissances les plus récentes, nous nous réservons donc le droit de modifier à tout moment le contenu de celles-ci. L'emploi des produits doit être adapté aux conditions spécifiques à chaque situation. Pour toute précision complémentaire, nous vous conseillons de prendre contact avec l'une de nos agences Master Builders Solutions France SAS

Conformément à la réglementation en vigueur, nos Fiches de Données de Sécurité (FDS) sont transmises automatiquement (par courrier postal ou électronique) aux clients livrés. En dehors de cette situation, contacter votre chargé de Clientèle pour tout autre besoin de FDS.